

ATTACHE COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE			
CONCOURS EXTERNE Ouverture inscriptions : début janvier Clôture inscriptions : fin février Début mai (épreuves écrites) Juin (épreuves orales)			i-EPrépa
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics et leur rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, questions migratoires, relations extérieures...)	3	4H	Culture générale Politiques publiques
Une épreuve de deux séries de deux QRC pouvant être accompagnées d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée. La première série de deux questions porte sur le droit des étrangers et de l'asile, les relations internationales ou le droit international public. La deuxième série de deux questions porte sur des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, de la gestion des ressources humaines ou des finances publiques	3 (les questions de la première série sont notées sur 20 points chacune et les questions de la deuxième série sur 10 points chacune)	2H	Public Européen Finances publiques Politiques publiques <i>Epreuve non spécifiquement préparée</i>
EPREUVES D'ADMISSION			
Epreuve de mise en situation et entretien avec le jury appuyés par une fiche individuelle de renseignement du candidat qui débute par une présentation du parcours du candidat et de sa motivation	4	25 mn dont 5 mn présentation	Admission concours administratifs
Entretien en anglais à partir d'un texte court tiré au sort	2	15 mn préparation + 15 mn oral	Revue de presse Anglais